

POUR LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS APPEL A SOUTIEN DE L'OCCUPATION DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR DE RENNES

Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. (Article 11 du préambule de la Constitution française de 1958)

On sait que, chaque nuit en France, des gens dorment à la rue. Parmi ces gens, beaucoup sont des personnes sans-papiers ou des étranger-e-s sans titre de séjour qui sont dans l'incapacité de travailler puisqu'ils ou elles n'ont pas le droit au travail.

Les hébergements en Ile-et-Vilaine

Quand des gens sont à la rue à Rennes, ils et elles peuvent aller au CAO (rue Legraverend). Pour les étranger-e-s qui n'ont pas obtenu de titre de séjour, le régime est spécial puisqu'il faut passer par le SAO (rue Saint-Hélier). En cas d'urgence, tout le monde peut appeler le 115 (numéro gratuit).

Cet hiver, en Ile-et-Vilaine, l'Etat (préfecture et DDAS) a mis 87 places d'hébergement « à disposition » des gens à la rue. En cas de besoin, des nuits d'hôtel ont (parfois) été rajoutées. Mais, **depuis la fin de la trêve hivernale (fin mars), les places d'hébergement ont été réduites à 41 par l'Etat**, dont la moitié à Rennes et une dizaine pour les étranger-e-s sans titre de séjour. Le résultat ne s'est pas fait attendre : des dizaines de gens supplémentaires dorment à la rue depuis fin mars, y compris des mineur-e-s et surtout des étranger-e-s.

Depuis 10 jours, le collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes a été sollicité par 19 personnes, dont 7 mineur-e-s âgé-e-s de 2 ans à 16 ans !

Toutes ces personnes ont fui leur pays pour raisons politiques (guerre, discriminations, etc.) et/ou pour raisons économiques (pauvreté, etc.). La France n'en veut pas et refuse de leur délivrer les papiers qui leur permettraient de travailler et/ou d'avoir droit au logement.

Le collectif refuse que des gens soient laissé-e-s à la rue, quelle que soit leur situation juridique, sans-papiers ou non. Alors, à trois reprises, le collectif a occupé des bâtiments « publics » (Champs Libres, Hôtel Dieu, Théâtre National de Bretagne) pour obliger l'Etat à loger ces personnes. A chaque fois, ces personnes ont été logées mais seulement pour quelques nuits.

Chaque jour, le problème reste entier et nous en avons ras-le-bol de ne pas « *obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence* » pour ces gens qui sont aussi, faut-il le rappeler, des êtres humains.

Nous ne voulons plus agir pour obtenir seulement des miettes !

Alors le collectif de soutien aux personnes sans-papiers a décidé d'occuper l'église Saint-Sauveur de Rennes (place St-Sauveur) tant que le préambule de la Constitution française ne sera pas appliqué, autrement dit :

* tant que des gens sont laissé-e-s à la rue, quelle que soit leur situation juridique ou leur nationalité ;

* tant que l'Etat – au nom de la collectivité – refuse de rouvrir les quelques dizaines de places qui permettraient un hébergement systématique des gens avant leur accès au logement ;

* tant que le logement n'est pas devenu un droit fondamental accessible ici et maintenant, pour toutes et tous, étranger-e-s ou français-es !

L'occupation de l'église vise aussi à loger concrètement les personnes qui en ont besoin, autrement dit qui sont laissées à la rue par la collectivité.

Nous appelons toutes les personnes à la rue à nous rejoindre et à s'unir pour gagner le combat pour le logement de chacun-e, étranger-e ou non.

Le collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes appelle solennellement la population rennaise, les élu-e-s, les organisations politiques, les organisations syndicales, les organisations associatives à nous rejoindre à l'église Saint-Sauveur et à nous soutenir concrètement (argent, nourriture, matériel, participation aux équipes de nuit et de jour, etc.). Notre collectif ne rassemble qu'une cinquantaine de personnes et nous savons que nous ne tiendrons pas longtemps sans soutien.

Le collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes appelle aussi à manifester un soutien à l'occupation par une MANIFESTATION qui partira de la PLACE DE LA MAIRIE de Rennes le MARDI 15 AVRIL A 18 HEURES.

Le collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes appelle enfin les autres villes de France à lancer des occupations similaires afin que le mouvement reflète la réalité du logement dans ce pays.